

Riscle : prochain conseil municipal

Une séance du conseil municipal aura lieu jeudi 22 décembre à 20 heures 30 à la mairie de Riscle.

À l'ordre du jour : approbation du compte rendu du 1er décembre.

Décisions municipales

Personnel : Régime indemnitaire - mise en place du RIFSEEP

Intercommunalité : Attribution de compensation suite à la nouvelle compétence "soutien aux actions destinées à protéger le territoire de la communauté de communes Armagnac Adour, des dégâts provoqués par la grêle.

Fusion du syndicat mixte d'aménagement Adour et Affluents, du syndicat pour l'aménagement de l'Estéous et du syndicat intercommunal à vocation unique du Lees et affluents.

Convention : convention à la mission d'assistance technique entre la commune de Riscle et le Département du Gers dans le domaine de l'assainissement collectif.

Information et questions diverses : Label Villes et Villages fleuris.